

Méthodologie cas pratique droit public

Par **Baptistelaw**, le **27/11/2013** à **14:12**

Bonjour à toutes et à tous,

Je découvre avec joie ce forum que je ne connaissais pas jusqu'alors, je suis actuellement étudiant en Master 1 de droit public.

Quelqu'un pourrait-il me diriger vers une méthodologie de cas pratique en droit public s'il vous plaît ?

Je me trouve en effet dans une impasse : je n'ai jamais fait de cas pratique en droit public, je ne sais absolument pas par où commencer, ce qu'il faut préciser, s'il faut le préciser, etc.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses :-)

Par **HotStuff**, le **30/11/2013** à **12:24**

Bonjour !

Je ne suis qu'en première année de licence, je m'aventure donc en territoire inconnu ^^ mais je me demande si la méthode du cas pratique en droit public ne serait pas la même que celle qu'on nous enseigne sur les bancs de la fac durant la première année ?

Par **Poussepain**, le **30/11/2013** à **12:39**

Oui c'est la même méthode :

- rappel éventuel des faits
- question de droit
- règle de droit applicables
- application aux faits
- solution

Pourquoi ce serait différents? Il n'y a qu'une manière de faire du droit.

Par **drumair**, le **09/01/2015** à **12:45**

I never did practice in public law cases....[117-300 exam questions - testking](#)

Par **pimprenelle**, le **09/01/2015** à **16:26**

Bonjour,

Notre prof de droit administratif nous a demandé de ne pas mettre dans la copie le rappel des faits ni les problématiques (!). Mais bon, dans le doute il vaut mieux en mettre trop que pas assez.